

**ATELIER DE CADRAGE DE L’EVALUATION SOCIO-CULTURELLE DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LOCALES DU BINATIONAL SENA OURA BOUBA NDJIDDA (BSB YAMOUSSA) ET DU TRINATIONAL DE LA SANGHA (TNS)**

***Douala, du 14 au 16 août 2019***

**COMMUNIQUE FINAL**

L’atelier de cadrage de l’évaluation socio-culturelle des services écosystémiques pour les populations autochtones et communautés locales de BSB Yamoussa et du TNS s’est tenu du 14 au 16 août 2019 à Douala en République du Cameroun. Il avait pour objectif de faire un état des lieux des services socio-culturels que procurent les services écosystémiques des complexes d’aires protégées de BSB Yamoussa et du TNS à leurs populations autochtones et communautés locales.

Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, avec l’appui du Projet Régional GIZ d’Appui à la COMIFAC.

Y ont pris part : le Représentant de la CEEAC, les représentants du Secrétairiat exécutif de la COMIFAC ; les représentants des populations autochtones et communautés locales ; les Coordonnateurs nationaux de la COMIFAC des pays suivants (Cameroun, Congo, RCA et Tchad) ; les Points focaux CDB des pays suivants (Congo, RCA et Tchad) ; les Points focaux APA des pays suivants (Cameroun, Congo et RCA) ; les représentants d’administrations en charge des forêts, de la faune et des aires protégées des pays suivants ( Cameroun, Congo, RCA et Tchad); les représentants de la CEFDHAC et des réseaux REPALEAC, REJEFAC, REFADD, REPAR, le représentant de la Fondation pour le Tri-national de la Sangha et les personnes ressources.

L’atelier a démarré par une session d’ouverture ponctuée par quatre allocutions : celle du Coordonnateur régional du REPALEAC, du représentant du Projet Régional GIZ d’Appui à la COMIFAC, du représentant du Secrétariat général de la CEEAC et le mot d’ouverture représentant du Secrétaire exécutif de la COMIFAC.

Dans son allocution, Mr. Joseph ITONGWA, Coordonnateur régional du REPALEAC, a souligné que cette activité trouve son ancrage dans la planification stratégique du REPALEAC. Il a par ailleurs exprimé sa gratitude à l’endroit de la GIZ qui, à travers ces initiatives pilotes, donne une opportunité à ce réseau d’accroitre les impacts de ses interventions sur le terrain.

Par la suite, Mr. Sidy Sarre, Chef d’antenne du Projet GIZ BSB Yamoussa à Pala et intérimaire du Chef dudit Projet, en sa qualité de représentant du Directeur du Programme gestion durable des forêts dans le bassin du Congo de la GIZ, a relevé que la gestion participative pour une conservation durable reste un défi, au regard de la sous-estimation des droits des populations autochtones et communautés locales d'utiliser et tirer profit des ressources issues des forêts. Il a entre autres réitéré l’engagement de la Coopération allemande à travers le Projet Régional GIZ d’Appui à la COMIFAC, à œuvrer pour une meilleure implication de ces populations pour une conservation efficace et durable.

Prenant la parole à son tour, Dr. Honoré Tabuna, Expert au Secrétariat général de la CEEAC, en charge de l’économie de l’environnement et la valorisation de la biodiversité, s’est focalisé sur le contexte dans lequel se situent dorénavant les Etats de la sous-région Afrique centrale, en matière de conservation. En effet, depuis 2015, la dynamique de conservation a laissé la place à l’économie de conservation au sein du Secrétariat général de la Communauté et de ses Etats membres. L’Expert de la CEEAC a par conséquent proposé que les présents travaux s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des décisions des Chefs d’Etat sur le développement et la promotion du Système de l’Economie Verte en Afrique centrale (SEVAC) en général et celle sur l’économie des aires protégées en particulier.

Le discours d’ouverture de l’atelier a été prononcé par Mr. Ekane Cosmas NZUOBONTANE, Directeur administratif et financier, représentant le Secrétariat exécutif de la COMIFAC. Ce dernier a exprimé sa gratitude à l’endroit du Gouvernement et du peuple Camerounais pour l’accueil chaleureux réservé aux participants à qui il a souhaité une chaleureuse bienvenue. Après avoir remercié la République fédérale d’Allemagne pour son appui indéfectible à la COMIFAC, ce dernier a souligné l’importance de cet atelier qui s’inscrit dans le cadre de l’amélioration de la contribution des populations autochtones et communautés locales pour une meilleure conservation des aires protégées transfrontalières du TNS et de BSB. En déclarant ouvert le présent atelier, il a souhaité plein succès aux travaux.

A la suite de la cérémonie d’ouverture, s’en suivaient la présentation des participants, le rappel des objectifs de l’atelier et la validation de son agenda articulé autour des sessions suivantes :

**Session 1 :** L’introduction des sites d’intervention ;

**Session 2 :** Les services socio-culturels et leur prise en compte dans le soutien des parcs transfrontaliers ;

**Session 3 :** L’analyse des éléments Socio-culturels.

Les travaux se sont poursuivis en plénière par une série d’exposés suivis des débats et des travaux de groupes.

Au terme d’échanges fructueux, plusieurs constats, résolutions et recommandations ont été formulés par les participants.

**Constats**

Les constats suivants ont été faits :

L’évaluation des aspects socio-culturels des services écosystémiques demande un accès aux informations de référence locales par une approche participative et sensible au genre ;

La connaissance des aspects socio-culturels des services écosystémiques aide à atténuer les conflits autour de l’utilisation des ressources naturelles des aires protégées et ouvre la voie pour une conservation communautaire ;

Les aspects socio-économiques et socio-culturels se manifestent aussi au niveau des services écosystémiques ;

Pour garantir une gestion participative et durable des écosystèmes, la conservation doit mener une approche transversale de nature à restaurer la confiance entre populations et administrations ;

L’existence de nombreux services socio culturels dans et autour des aires protégées sous exploités et utile pour l’aménagement durable des territoires et le développement local ;

Les intérêts particuliers et souvent divergents nécessitent une démarche transversale et conciliatrices sur l’étendue des aires protégées et leurs zones périphériques, mettant en exergue l’urgence d’une approche d’aménagement intégré des territoires concernés.

**Recommandations à l’endroit de la COMIFAC**

Les participants ont recommandé :

De compléter l’évaluation socio culturel des services écosystémiques des aires protégées à l’évaluation économiques des services socio culturels en vue de mesurer leur impact dans l’amélioration du bien être des populations autochtones et locales ;

D’inscrire le développement et la promotion de la socio économie des services socio culturels dans et autour des aires protégées dans le cadre de l’aménagement et la gestion durable des ressources naturelles dans les territoires et au service du bien être des populations autochtones et locales ;

Impliquer le Ministère en charge de l’Aménagement de territoire et celui de développement local et d’autres Ministères sectoriels à côté du Ministère en charge des aires protégées dans le développement et la promotion des services socio culturels dans et autour des aires protégées ;

Actualiser les Termes de Référence des Consultants et la feuille de route en tenant compte des recommandations des participants à l’atelier ;

La prise en compte de l’éducation afin de développer et transmettre le savoir traditionnel ;

De développer des mécanismes pour protéger le savoir traditionnel ;

D’accorder une attention particulière sur les opportunités d’emploi des populations riveraines en appliquant la gestion durable des services écosystémiques ;

D’évaluer le potentiel économique des services écosystémiques afin d’optimiser les avantages pour les parties prenantes ;

De mettre en place une stratégie sous-régionale sectorielle pour le développement économique des services écosystémiques ;

D’harmoniser la présentation des services écosystémiques tout en considérant les perceptions différentes exprimées pendant l’atelier.

L’atelier s’est achevé par le mot de clôture du Directeur Administratif et Financier, représentant du Secrétaire exécutif de la COMIFAC.

Fait à Douala, le 16 août 2019

Les Participants